



Remède ou poison?

Par M. Ali Asdadi

Pharmacien d'officine


Diplôme en dermopharmacie
et dermocosmétique

Diplôme en cosmétique naturelle

PhD graduate en pharmacologie des extraits
naturels

ABSINTHE

À l'heure où circule l'idée que les plantes, en opposition aux médicaments de synthèse, guérissent nécessairement en douceur, il est important de rappeler que les plantes médicinales contiennent des substances actives puissantes et potentiellement dangereuses si elles ne sont pas utilisées à bon escient. Une substance n'est pas moins dangereuse sous prétexte qu'elle vient de la nature. La compétence du pharmacien, doit contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins, dans cette discipline étendue qu'est la phytothérapie.

Nom latin	Artemisia absinthium L., 1753
Noms vernaculaires (Fr.)	Absinthe, Grande absinthe, herbe sainte, armoise amère
Noms vernaculaires (Ar.)	Chiba, Chajrat maryam
Famille	Astéracées
Photo de la plante	

PRÉSENTATION

L'absinthe (*Artemisia absinthium*) est un petit arbuste vivace, au port touffu, de couleur vert cendrée, pouvant atteindre 1 m de hauteur. Elle est originaire d'Europe mais pousse également en Asie et en Afrique. L'absinthe appartient à la famille des Astéracées et au genre *Artemisia* qui est composé d'un grand nombre d'herbacées de petite taille dont quelques 280 espèces se rencontrent dans l'hémisphère nord ; elles sont très répandues en zones arides. La floraison survient généralement entre Juillet et Août. Les fruits sont des akènes. Au Maroc, c'est la forme cultivée de l'absinthe qui est utilisée pour aromatiser le thé surtout en période hivernale.

UTILISATION HISTORIQUE

L'absinthe était utilisée pour ses vertus aphrodisiaque, tonique, antispasmodique, anti-inflammatoire, antiseptique, insecticide. Elle est également utilisée en cas d'indigestion ou de perte d'appétit. L'infusion est utilisée comme fébrifuge, vermifuge et emménagogue, hépato-protecteur, cholérétique et eupeptique, flatulence, et s'utilise en général en infusion.

CONSTITUANTS :

Substances amères :

- Lactones sesquiterpéniques dimères de type guaïanolide : absinthine (dimère de l'artabsine)
- Lactones sesquiterpéniques monomères : artanolide, désacétylglobicine, parishine B et C et matricine. Par entraînement à la vapeur d'eau, la majeure partie de ses composés labiles se transforme en chamazulène de couleur bleue.
- Huile essentielle : β -thuyone, thuyol, linalol, cinéole, α -bisabolol...
- Flavonoïdes divers
- Acides phénols : acide caféique

INDICATIONS :

Traditionnellement utilisé pour stimuler l'appétit, calmer les douleurs, dans la grippe, pour éloigner les puces, mites et moustique, en cas de mal de transport, antiparasitaire intestinale, dans les piqûres d'insectes et dans les règles insuffisantes ou douloureuses.

Concernant la recherche scientifique moderne, elle n'a pas montré une réelle efficacité, toutefois elle est prometteuse quant à l'activité antioxydante, antimicrobienne et antifongique. D'autre part, les acides phénoliques ont démontré leur responsabilité des effets cholérétiques et cholagogues de la plante chez les rats.



EFFETS INDÉSIRABLES :

Éventuellement observés en cas de surdosage, et surtout liés à la toxicité intrinsèque de la thuyone ; néanmoins, les infusions et les préparations aqueuses n'en contiennent que des traces et présentent de fait un risque toxique très limité.

Le thuyone, provoque de vives excitations du système nerveux, suivies de bref délai d'inconscience et de convulsion généralisée.

Les symptômes sont caractérisés par des vomissements, des crampes gastriques et intestinales, de la rétention urinaire, et dans les cas graves, des vertiges et des troubles rénaux et du système nerveux central (convulsions).

En raison de leurs effets néfastes pour la santé, surtout en cas d'utilisation prolongée ("absinthisme"), les extraits alcooliques d'absinthe et les solutions alcooliques d'huile essentielle (liqueur d'absinthe...) sont interdits dans de nombreux pays, dont la France (décret 86-778 du 08/06/1986, réglementant de façon restrictive la délivrance au public).



RÉFÉRENCES

- 1 BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORCK M., TROTIN F., 1990. Plantes médicinales des régions tempérées. Éd. Maloine.
- BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORCK M., 1986. Les plantes dans la thérapeutique moderne. Éd. Maloine.
- BLAMEY M., GREY-WILSON C., 1991. La flore d'Europe occidentale. Éd. Arthaud.
- BRUNETON J., 2002. Phytothérapie - Les données de l'évaluation. Éd. Tec et Doc et EMI.
- BRUNETON J., 1999. Pharmacognosie - Phytochimie - Plantes médicinales. Éd. Tec et Doc et EMI.
- BRUNETON J., 1987. Éléments de phytochimie et de pharmacognosie. Éd. Techn. Doc. Lavoisier.
- Les Cahiers de l'Agence 3 - Médicaments à base de plantes. 1998. Agence du Médicament, Paris.
- DORVAULT F., 1978. L'officine. Éd. Vigot, Paris.
- ESCOPE. 1996 - 1997. Monographs on the medicinal uses of plant drugs. ESCOP, Centre for Complementary Health Studies, University of Exeter, UK.
- PELT J. M., 1983. Drogues et plantes magiques. Éd. Fayard, Paris.
- Pharmacopée Européenne 1997, 3e édition et compléments 1998 et 1999. Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Pharmacopée Française. Édition en vigueur. Imprimerie Maisonneuve, Sainte-Ruffine.
- ROMBI M., 1991. 100 plantes médicinales. Composition, mode d'action et intérêt thérapeutique. Éd. Romard, Nice.
- SEVENET T., 1994. Plantes, molécules et médicaments. Nathan, CNRS Éditions, Paris.